

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 42305

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FARSI AUKI YANINE

Date de naissance :

30/04/1984

Adresse :

Tél. : 06-56-520-520

Total des frais engagés :

300 + 300 + 34,70 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Dr. BENLYAZID EL HASSANT ADI
Oto Rhinolaryngologie
Chirurgie Cancerologique de la Face et le cou
119, Bd Abdelloumen, Casablanca
ICE 00191833300002 - IF: 1447706
INPE: 09159052

Cachet du médecin :

Date de consultation :

14.10.23

Nom et prénom du malade :

HATIM ALEYDI

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Effecate

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquez les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

13 JUIN 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 14.10.23

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/06/2023	CSA AL-Pathologique D3661105		300,00 300,00	INP : 05/1169011 Dr. BENLYAZID EL HAS Oto-Rhino-Laryng Chirurgie Cancerologie de la 119, Bd Anselinoumen, ICP : 00191333000002

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>HARAKAT AL KOUROUJ 67, Rue des Hosts, A Côte de Masjid Annour - Casablanca Tél: 0522 36 84 30 - Fax: 0522 34808197</p>	14/06/23	34,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILLIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

SA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

107 2129
02 - 26
P.P.V : 34 DH 70

lyazid

Skinosalic®

classe de clinique (C.H.U de Tours-France)

- Ancien Praticien à l'institut Claudius Regaud
(Toulouse-France)



د. عادل بن اليزيد

اختصاصي في أمراض و جراحة
الأذن، الأنف و الحنجرة
اختصاصي في جراحة السرطان
جراحة أعضاء الوجه و العنق
رئيس سابق في كلية الطب (ببور فرنسا)

Casablanca, le 14/06/2023

MR HATIM MEHDI

34, T.O

S.V

• Skinosalic

6 gouttes, matin, soir dans les deux oreilles , pendant 5 jour5

PHARMACIE EL WOURQUOUD
67, Rue des Martyrs
Côté de la mosquée
Mosquée Abd el Moumen
Casablanca
Tél: 0522 368430 - Casablanca
Patente: 34808192

Dr. BENLYAZID EL HASSANI Adil
Oto-Rhino-Laryngologie
Chirurgie Cancérolologie de la Face et le cou
119, Bd Abd el Moumen, Casablanca
ICE : 00191833300002 / IF : 14477065
INPE : 09159052

119, Bd Abd el Moumen 3ème étage N 26 – Casablanca 119، شارع عبد المؤمن، الطابق 3 رقم 26 الدار البيضاء

Tél : 05 22 47 55 39 / GSM : 06 62 63 07 03 – E-mail : drbenlyazidorl@gmail.com

ICE : 00191833300002 / IF : 14477065 / INPE : 091169052

- Oto-Rhino-Laryngologie
- Chirurgie Cancérologique
- Chirurgie de la face et du cou
- Ancien chef de clinique (C.H.U de Tours-France)
- Ancien Praticien à l'Institut Claudius Regaud (Toulouse-France)



اختصاصي في أمراض و جراحة
الأذن، الأنف و الحنجرة
اختصاصي في جراحة السرطان
جراحة أعضاء الوجه و العنق
رئيس سابق في كلية الطب (ببور فرنسا)

Casablanca, le 14/06/2023

Facture

MR HATIM MEHDI

Acte	QTE	Honoraire
Consultation spécialisée (C2)	1	300,00 Dh
Ablation de bouchon de cérumen ou épidermique (D366/K5)	1	300,00 Dh
Total		600,00 Dh

Arrêté la présente facture à la somme de :
six cent dirham(s)

Dr. BENLYAZID EL HASSANI Adil
Oto-Rhino-Laryngologie
Chirurgie Cancérologie de la Face et le cou
119, Bd Abdelmoumen, Casablanca
ICE : 001918333000002 - IF : 14477065
INPE : 091169052